



CLASSES OLYMPIQUES

57

« ENTRETENONS LA FLAMME »

QU'EST CE QUE C'EST ?

Un programme éducatif mobilisant la culture Olympique et Sportive dans les enseignements scolaires.

Un projet de classe : Les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent le **fil rouge** de ce projet : l'enseignant formule un projet de classe qui mobilise l'Olympisme et la culture sportive de manière multidisciplinaire afin d'aborder le programme scolaire, les Jeux devenant prétexte à tout nouvel apprentissage.

L'occasion d'organiser des temps forts : Faire partie d'une « **Classe Olympique** » permet aux élèves de mobiliser le sport et l'Olympisme pour aborder différemment les apprentissages, les acquisitions de compétences et valeurs qui jalonnent son parcours scolaire.

Dans ce cadre, le CNOSF encourage les initiateurs de Classes Olympiques à organiser un ou plusieurs **temps forts sur l'Olympisme** au cours de l'année scolaire. C'est l'occasion pour les enfants d'appréhender l'Olympisme en action : ils réinvestissent leurs connaissances et exploitent leurs compétences en participant à des manifestations relatives à l'Olympisme, dans leur établissement, ou à proximité.

Il s'agit d'un projet collectif sur toute l'année, qui intègre :

- Temps pédagogiques
- Pratiques sportives
- Temps évènementiels.



LES TEMPS FORTS :

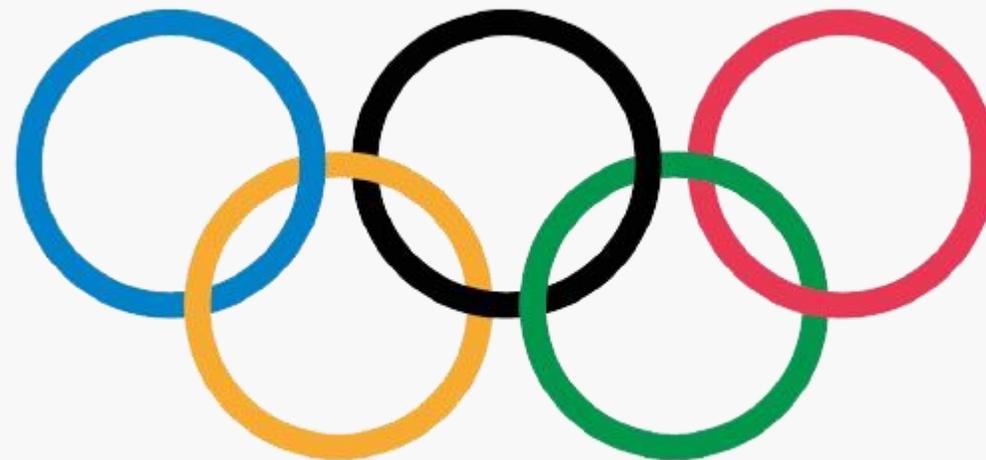
DES TEMPS PÉDAGOGIQUES



Les Jeux Olympiques et Paralympiques peuvent être le support d'activités pédagogiques ludiques et variées : défi-lectures thématiques, découverte des pays hôtes des JOP, exercices mathématiques à partir des chiffres-clés d'un événement, questionnaires et quiz, pratiques artistiques sur la thématique, ...

3 interventions pédagogiques sur la période :

- **L'Olympisme, son histoire, ses valeurs et emblèmes** : l'Histoire des Jeux Olympiques. Pour cela, le CDOS 57 propose une intervention retraçant l'Histoire des Jeux Olympiques.
- **Les valeurs du handisport et du sport adapté** : modules de sensibilisation aux pratiques sportives adaptées avec une présentation des pratiques mais aussi des témoignages de sportifs en situation de handicap.
- **Sport Santé et Nutrition**. Des interventions de sensibilisation et de préventions sur les thématiques suivantes : nutrition, diététique et bienfaits de la pratique physique sur la santé.



Les outils du CDOS 57 :

Seront également mises à disposition des classes, les autres expositions du CDOS 57 sur l'histoire du sport féminin, sur le sport et le développement durable et sur le sport santé.

Ces outils pouvant être complétés par les 2 jeux de l'oie géants sur les valeurs du sport et le sport santé.

LES TEMPS FORTS :

DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES.



Le terrain de sport et la pratique d'activités physiques restent bien sûr **un enjeu privilégié** pour l'apprentissage des valeurs olympiques et la sensibilisation à la sédentarité par les enfants.

Une partie de ces activités physiques sera **mise en place par les professeurs référents**, et une autre par **des intervenants extérieurs** : éducateurs spécialisés, associations sportives locales, prestataires, professionnels de santé etc. (en fonction du projet et des demandes des professeurs.

Un focus sera réalisé sur les disciplines sportives Olympiques et Paralympiques pour rester dans le contexte, ou en pouvant y intégrer des disciplines qui l'étaient anciennement (grimper de corde, cross, tir à la corde, sauts sans élan, pelote basque ...) et celles qui le deviennent (Karaté, escalade, roller, breakdance, ...).

Un ou plusieurs temps forts sur l'Olympisme et le Paralympisme seront organisés au cours de l'année scolaire. C'est l'occasion pour les enfants d'appréhender l'Olympisme en action ou **de valoriser les apprentissages et productions réalisés au cours de la période** : ils réinvestissent leurs connaissances et exploitent leurs compétences en participant à des **manifestations relatives à l'Olympisme, dans leur établissement, ou à proximité.**

Ces temps forts peuvent se traduire de différentes manières et avoir des ampleurs diverses :

- Rencontres avec des athlètes de haut niveau locaux,
- Organisation d'un mini-tournoi olympique,
- Participation à la « Semaine Olympique et Paralympique »,
- Participation à la « Journée Olympique »,



DES TEMPS FORTS AU COURS DE L'ANNÉE.



LE CONTEXTE :

POUR QUI ?

Les élèves du cycle 3 :

- Classes d'école élémentaire (CM1 / CM2)
- Classes de collège (6^E)

Les élèves de classes ULIS

CLASSES DE COLLÈGES

Un programme défini :

- Une prise en charge financière du **Conseil Départemental de la Moselle à 100%**.
- 3 interventions pédagogiques.
- 3 à 5 séances de pratique physique (pratique à définir avec l'équipe pédagogique)
- Participation à la Semaine Olympique et Paralympique.
- Participation à la Journée Olympique.

CLASSES ELEMENTAIRES

Un programme à définir :

- Une prise en charge financière par **LA COMMUNE à 100%**
- Une offre à la carte (250€/module) comportant :
 - 1 à 3 modules pédagogiques
 - 1 à 5 modules de pratique physique (pratique à définir avec l'équipe pédagogique).
- Participation à la Semaine Olympique.
- Participation à la Journée Olympique.

PAR QUI ?

Coordination générale :

Qui ? Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Moselle – CDOS 57.

Pourquoi ? Ce sont les seules structures légitimes pour développer un programme sur l'Olympisme, par délégation du CNOSF. Ils sont garants des « contenus olympiques ».

Comment ? Ils conseillent les établissements scolaires, conçoivent et programment les interventions pédagogiques et sportives, alimentent en documentation et valorisent les initiatives sur leur territoire.

COMMENT S'INSCRIRE AUX CLASSES OLYMPIQUES ?

Les classes olympiques s'adressent aux élèves de cycle 3 : CM1 / CM2 et 6^E ainsi qu'aux élèves de classes ULIS.

Comment s'inscrire dans la démarche ?

1. Contacter l'agent en charge du dispositif en Moselle (Bryan GRANDCHAMP).
2. Remplir la fiche d'avant-projet ensemble.
3. Envoie du projet au CNOSF par l'agent du CDOS 57.
4. Le projet est étudié par le CNOSF.
5. Transmission de l'avis favorable ou défavorable de « labellisation ».
6. En cas d'avis favorable :
 - Réalisation d'un échéancier des temps forts sur la période.
 - Mise en place du dispositif



ENTRETENONS LA FLAMME !

ECHÉANCIER PROVISOIRE

ORGANISATION DES CLASSES OLYMPIQUES :

1. Septembre à Novembre :

- Prise de contact entre les établissements, les communes et le CDOS 57 pour définir la faisabilité du projet.
- Etablissement d'un avant-projet entre l'établissement et le CDOS 57.
- Remontée des fiches projets complétées par le CDOS au CNOSF pour labellisation officielle.
- Etablissement de l'échéancier d'intervention sur l'année entre janvier 2023 et juin 2023

2. Décembre :

- Clôture des candidatures
- Temps d'ajustement et de modifications pour les projets lancés

MISE EN PLACE DES CLASSES OLYMPIQUES :

1. 1^{er} trimestre 2023 :

- Mise en place de modules selon l'échéancier.

2. 2^{ème} trimestre :

- Mise en place de la semaine olympique et paralympique dans l'établissement (du 3 au 8 avril)
- Mise en place de modules selon l'échéancier.

3. Autour du 23 Juin 2022 :

- Journée Olympique (autour du 23 juin)



ENTRETENONS LA FLAMME !

CONTACT



BRYANGRANDCHAMP@FRANCEOLYMPIQUE.COM

06.75.68.80.02



[HTTPS://CDOS57.COM/](https://CDOS57.COM/)